

Suivi en matière d'eau et d'assainissement dans l'Agenda 2030 pour le développement durable – Note d'information



Figure 1 L'eau est la vie : cruciale pour le développement durable social, économique et environnemental (Crédit photo : [Jojo Nicdao](#), Creative Commons Attribution)

Des Objectifs du Millénaire pour le Développement aux Objectifs de Développement Durable

En Septembre 2015, l'ensemble des chefs d'Etat de la planète se sont réunis à New York afin d'adopter l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, un ambitieux « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité », visant rien de moins que de « transformer le monde ». Dans la continuité de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et ses huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs, 2000-2015), l'Agenda 2030 élargit l'accent précédemment mis sur la réduction de la pauvreté afin de couvrir désormais l'ensemble des aspects du développement durable dans tous les pays du monde, pour s'assurer que nul ne soit laissé pour contre.

Les OMDs ont fourni aux gouvernements un cadre pour élaborer des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie des plus démunis, et ont également permis de responsabiliser ces gouvernements auprès de la société civile.

Bien que les OMDs ont donné lieu à de grands progrès dans de nombreux domaines, leur portée limitée n'a pas permis de prendre en compte les causes profondes de la pauvreté, négligeant à la fois les droits de l'homme et le développement durable dans sa nature holistique, y compris le développement économique. En outre, de nombreux pays ont atteint leurs objectifs en investissant dans des cibles aisées à atteindre, laissant de côté les plus pauvres et les plus défavorisés.

Le travail de définition d'un nouveau programme succédant à celui des OMDs, et comprenant la formulation d'objectifs, de cibles et d'indicateurs, a été officiellement lancé en Juin 2012 lors de la Conférence de Rio+20. En Janvier 2013 fut mandatée la création d'un Groupe de Travail ouvert de l'Assemblée Générale des Nations Unies (GTO), guidé par les Etats-membres. Ce processus comprenait une consultation sans précédent, au cours de laquelle des individus du monde entier ont été interrogés sur l'avenir qu'ils souhaitaient, ainsi que des consultations nationales et thématiques, et un sondage en ligne auquel chacun pouvait participer. En Juillet 2014, le GTO a présenté sa proposition de 17 Objectifs de Développement Durable (ODDs), couvrant les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale). Au cours de l'année 2015, des négociations intergouvernementales mensuelles au sujet de la proposition, de son adoption et sa mise en œuvre, se sont tenues, et ont culminé lors du Sommet des Nations Unies en Septembre, à New York, avec l'adoption de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable .

Parmi les ODDs, l'un est dédié à l'eau et l'assainissement (ODD 6) ; il vise à « assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ».

Lors de l'expiration des OMDs en 2015, 9 personnes sur 10 avaient accès à une source d'eau améliorée (cependant pas forcément sans danger pour la consommation), mais 2,4 milliards de personnes utilisaient encore des installations sanitaires non améliorées (dont un tiers pratiquait la défécation en plein air); les grandes disparités entre les populations urbaines et rurales prédominaient alors. Source : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2015

Pourquoi un ODD sur l'eau et l'assainissement ?

L'eau et l'assainissement sont au centre même du développement durable. La santé humaine et le bien-être reposent sur l'accès à l'eau potable et à des conditions d'assainissement et d'hygiène convenables, réduisant le poids de la maladie et permettant ainsi aux enfants d'aller à l'école, aux femmes et aux hommes de participer à la vie économique et politique. L'eau est nécessaire aux productions alimentaire, énergétique et industrielle, ce qui contribue directement à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté ; toutefois, ces utilisations sont fortement interconnectées et potentiellement conflictuelles. Par ailleurs, ces différents usages génèrent des eaux usées qui peuvent causer des pollutions si elles ne sont pas correctement gérées, menaçant la santé humaine et environnementale.

L'eau est également nécessaire aux écosystèmes, qui assurent en retour des services aux sociétés au fil du temps, améliorant la résilience globale à la variabilité climatique et aux changements environnementaux. Le changement climatique se traduit souvent par des variations dans la disponibilité de la ressource, aggravant les pénuries dans certaines régions, et les inondations dans d'autres, avec de graves répercussions sur la santé humaine, le bien-être et l'économie. La gestion de l'eau est un facteur clef dans la gestion des risques liés à la famine, aux épidémies, aux migrations, aux inégalités, à l'instabilité politique et aux catastrophes naturelles.

A la croisée de tous les secteurs économiques et sociaux, l'eau peut jouer un rôle important pour la mise en œuvre de solutions intégrées. Cependant, les ressources en eau sont généralement développées et gérées avec peu de coordination par les différents services gouvernementaux et les différents secteurs. Le problème de cohérence est ainsi inhérent à cette gestion sectorielle, où les prises de décision et les politiques d'un secteur peuvent dupliquer ou contredire les actions menées par un autre secteur. La gestion des ressources en eau selon les frontières administratives divise souvent les bassins versants, et se traduit par une fragmentation encore plus grande, en particulier dans le cas des bassins transfrontaliers.

Pour permettre la durabilité dans le temps, il est essentiel d'examiner le cycle de l'eau dans son intégralité, en y incluant usages et utilisateurs. Les pays doivent abandonner l'approche sectorielle du développement et de la gestion de la ressource, en faveur d'une approche plus intégrée pouvant équilibrer les différents besoins de façon équitable. Et ceci est précisément ce que l'ODD 6 cherche à accomplir, en réunissant les principaux aspects liés à l'eau douce dans le contexte du développement durable. Il s'agit d'une première étape visant à répondre à la fragmentation régionale et sectorielle, et à permettre une gestion cohérente et durable, faisant de l'ODD 6 une étape importante vers un avenir durable pour l'eau.

Si l'on considère l'ensemble de la planète, les ressources en eau douce sont abondantes, 9% seulement étant prélevés par la société. Toutefois, les ressources disponibles sont inégalement réparties entre les régions et au sein des pays, et en 2011, 41 pays ont connu un stress hydrique, et parmi eux 10 ont prélevé plus de 100% de leurs ressources renouvelables. La pénurie d'eau - à la fois physique et économique, en raison d'une mauvaise gestion - affecte actuellement plus de 40% de la population mondiale. Source : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2015.

Traduire l'ambition mondiale en une action nationale

A travers l'Agenda 2030, l'appropriation nationale est largement mise en avant - pour la mise en œuvre, le suivi des progrès, le processus de suivi et d'examen - et est inspirée par l'ambition mondiale des cibles ODD ; les pays doivent fixer leurs propres objectifs, en prenant en compte les situations nationales. Une série d'indicateurs globaux sera utilisée pour rendre compte des progrès vers les objectifs-cibles, inspirée principalement des sources officielles nationales de données. Ces indicateurs mondiaux devront être complétés par des indicateurs supplémentaires, nécessaires à l'utilisation et au compte-rendu nationaux, régionaux et thématiques.

Concernant l'ODD 6, cela signifie que les pays doivent fixer leurs propres objectifs, comme par exemple étendre l'accès à l'eau potable, augmenter le traitement des eaux usées et améliorer l'efficacité de l'utilisation de la ressource. Pour certains pays, il peut être utile d'ajouter un indicateur national portant sur le temps consacré à la collecte de l'eau, et pour d'autres d'ajouter un indicateur national sur le taux de désertification, ou la proportion d'eau réutilisée.

" Les objectifs sont définis comme ambitieux et mondiaux, chaque gouvernement définissant ses propres objectifs nationaux, guidés par l'ambition globale mais tenant compte des circonstances nationales. "

" Les processus de suivi et d'examen à tous les niveaux seront ... volontaires et dirigés par les pays ... l'issue de ces processus au niveau national composera le fondement des examens aux niveaux régional et mondial, étant donné que l'examen global sera principalement basé sur des sources nationales et officielles de données. "

" Les objectifs et les cibles seront suivis et examinés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs mondiaux. "

- Agenda 2030 pour le développement durable

Quels sont les avantages d'un meilleur suivi de l'eau et de l'assainissement ?

Des données fiables sur l'eau et l'assainissement viendront soutenir la sensibilisation, stimuler l'engagement politique et les investissements publics et privés, éclairer la prise de décision à tous les niveaux, et favoriser les investissements pour permettre des gains optimaux dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'économie. En suivant l'ODD 6 dans son ensemble, les décideurs au niveau national sont habilités à orienter les investissements là où ils sont les plus nécessaires. Les données fournissent donc de nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux dans les secteurs public et privé, du niveau local à des fins de gestion, au niveau mondial pour le suivi des tendances globales.

Pour assurer que les données sont de qualité, mises à jour, fiables et ventilées, il est nécessaire de renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique et des systèmes de données, et à cet égard de soutenir les pays en développement en particulier. Heureusement, les nouvelles technologies améliorent rapidement notre capacité à collecter, stocker, analyser, rendre-compte et partager des données, et en même temps, réduisent les coûts pour y parvenir. Il existe aussi des opportunités significatives de combiner les différentes méthodes de suivi et les sources de données, y compris les mesures directes, les enquêtes, la télédétection, les estimations, et les revues de la littérature.

Suivi intégré le l'ODD 6

À l'heure actuelle, il existe plusieurs initiatives mondiales qui suivent les différents aspects de l'objectif portant sur l'eau et l'assainissement, mais un cadre cohérent demeure absent. L'initiative de suivi intégré des cibles ODD liées à l'eau et l'assainissement (GEMI) est en cours d'élaboration afin d'intégrer et d'étendre les efforts existants, pour pouvoir assurer un suivi harmonisé du cycle de l'eau. GEMI est une initiative interinstitutionnelle comprenant le PNUE, ONU-Habitat, l'UNICEF, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'OMM, et opérant sous l'égide de l'ONU-Eau.

En se concentrant sur les aspects liés à la ressource, aux eaux usées et à l'écosystème, l'initiative GEMI complète le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) ainsi que l'Analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau. Ensemble, JMP, GEMI et GLAAS seront en mesure de suivre les progrès mondiaux vers l'ODD 6, en s'appuyant sur les efforts nationaux de suivi.

Quelle est la particularité de l'initiative de suivi intégré ?

S'appuyant sur les efforts nationaux de suivi et sans être prescriptive, l'initiative de suivi intégré fournit aux gouvernements nationaux une plate-forme pour suivre les progrès vers l'ODD 6. Elle est guidée par la nécessité d'une planification, d'un développement et d'une gestion des ressources en eau à l'échelle nationale. L'initiative

soutient la prise en main par les pays du suivi et de la déclaration de l'ODD, reconnaissant l'importance du renforcement des capacités afin d'assurer la robustesse des mécanismes nationaux de suivi.

Basée sur le cadre global de l'indicateur, l'initiative de suivi intégré propose un ensemble de méthodes de suivi pour l'ODD 6, permettant aux pays de commencer les efforts de suivi à un niveau conforme à leurs capacités nationales et aux ressources disponibles (par exemple, à partir d'observations de la Terre ou d'estimations qualitatives), puis de les améliorer progressivement (par exemple, en réalisant des relevés de terrain). Les méthodologies cherchent également à promouvoir une harmonisation ainsi que l'utilisation de normes et des définitions similaires, afin de faciliter le partage et la comparaison des données à la fois dans et entre les pays, et au fil du temps. Dans de nombreux cas, l'amélioration du suivi national permettra d'ouvrir de nouvelles opportunités pour les comptes-rendus régionaux, par exemple en ce qui concerne les aspects transfrontaliers.

La plupart des données qui seront suivies sont déjà disponibles au niveau national, provenant par exemple de sources administratives et des services publics. L'initiative de suivi intégré permettra d'aider les pays à utiliser ces données et les bureaux nationaux de statistiques à appliquer ces approches. Cette initiative cherchera également à collaborer avec d'autres acteurs nationaux et internationaux qualifiés pour le suivi des indicateurs, afin d'augmenter les efforts.

Un suivi détaillé de tous les aspects du cycle de l'eau et de l'ODD 6 peut ne pas présenter d'intérêt pour tous les pays ; les priorités des pays présentant une ressource en eau peu abondante diffèrent en effet de ceux où la mauvaise qualité de l'eau est un problème urgent. A cet égard, prioriser les efforts et les ressources est essentiel.

Pour en savoir davantage

La brochure « Suivi en matière d'eau et d'assainissement dans l'Agenda 2030 pour le Développement Durable – Une introduction » complète cette note d'information en fournissant des informations supplémentaires sur le suivi de l'ODD 6 et l'initiative de suivi intégré. Pour une compréhension plus approfondie de la mise en œuvre du suivi de l'ODD 6 au niveau des pays et des méthodologies proposées, veuillez-vous référer à l'« Introduction au Guide de surveillance intégrée pour le ODD 6 » ainsi qu'à la « Présentation des cibles et des indicateurs mondiaux de l'ODD6 ».